

## AVIS N° 24 C.

Code 666.12 + 11.7 + 111.20

### VOYAGEURS.

#### AUTOBUS DE SUBSTITUTION. — LIGNES 45A, 48A ET 48B.

Le présent avis remplace l'Avis 36/91 C du 15 mai 1952 publié lors de l'instauration des services d'autobus remplaçant partiellement ou totalement le service des trains de voyageurs des lignes ferrées 45, 46, 48 et de la section de ligne 163.

Il ne modifie pas les principes qui ont précédé à la mise en service de ce réseau d'autobus mais a pour but essentiel de mettre en main des services intéressés :

- 1° de nouvelles annexes 1 et 2, donnant la liste actuelle des arrêts « autobus » avec leur assimilation aux gares et points d'arrêt « chemin de fer » et la numérotation des arrêts tarifés.
- 2° une nouvelle annexe 3, constituée par le schéma à jour des dits services.

Les services d'autobus sont répartis comme par le passé entre deux centres situés l'un à Walmes et l'autre à St-Vith.

Dans les gares de Echo, Butgenbach, Krombach et Mal-dange, le personnel sédentaire de la Société a été remplacé par des dépositaires.

Par contre, les gares de Trois-Ponts, Stavelot, Malmédy, Walmes, Wévercé, St-Vith et Gouvy continuent à délivrer des billets « chemin de fer » pour toutes destinations.

Les dispositions de l'Avis 6 C du 20 janvier 1954, concernant la taxation et la délivrance des billets et des abonnements, ainsi que l'acceptation des bagages enregistrés,

des vélos et des voitures d'enfants sont d'application pour les services d'autobus envisagés et doivent être complétées par les dispositions spéciales suivantes :

#### BILLETS.

1. Les gares de Trois-Ponts et de Gouvy sont autorisées à régulariser les voyageurs munis de billets universels et continuant par chemin de fer.
2. Les distances d'application à prendre en considération pour la taxation des billets au départ des points intermédiaires tarifés non assimilés sont :

Croix des Américains :	Malmody	+ 4 km.
	ou Walmes	+ 5 km.
Losheim (Eglise)	Losheimergraben	+ 4 km.
	ou Losheim	+ 3 km.
Am Kreuz	Odenval	+ 3 km.
	ou Montenau	+ 3 km.
Dreihütten	Niedingen	+ 3 km.
	ou Lommerweiler	+ 1 km.
	ou Steinebrück	+ 3 km.
Naundorf (Eglise)	St-Vith	+ 4 km.
	ou Krombach	+ 2 km.
Carrefour vers Diekirch	Beho	+ 2 km.
	ou Gouvy	+ 6 km.

3. L'arrêt de Bruyères et ceux de Robertville - Café du Centre et Walk sont assimilés respectivement aux points d'arrêt « chemin de fer » de Wévercé-Nidrum et de Robertville, sauf pour les relations avec Walmes, Wévercé, Butgenbach, Bullange, Housfeld, Losheimergraben et Losheim.

Les relations avec Walmes et Wévercé sont taxées d'après les mêmes distances spéciales de 6 km pour Bruyères et de 8 km pour Robertville et Walk.

Dans les relations avec Butgenbach, Bullange, Housfeld, Losheimergraben et Losheim les prix des billets pour Bruyères et pour Robertville et Walk sont les mêmes que ceux appliqués pour Walmes dans les mêmes relations.

4. Les relations SOURBRODT (Gare) — WAIMES et SOURBRODT (Gare) — WEVERCE sont taxées d'après la même distance spéciale de 11 km et les relations KALTERHERBERG (Gare) — WAIMES et KALTERHERBERG (Gare) — WEVERCE d'après la même distance spéciale de 19 km.

#### ABONNEMENTS.

1. Les demandes d'abonnement pour ouvriers à utiliser au départ d'un point des lignes d'autobus doivent être faites selon le cas à une des gares qui délivrent les billets voyageurs ou à Kaltherberg, Bullange, Losheimergraben, Losheim, Montenau, Lommerweiler, au choix des intéressés.
2. Un abonnement ordinaire à parcours limité, établi de ou jusqu'à Steinebrück est valable au départ ou à destination de l'arrêt de Lommerweiler.
3. Les abonnements de toute catégorie à utiliser au départ ou à destination de Dreihütten doivent être taxés et libellés au départ et à destination de Lommerweiler. Ils ne sont pas valables pour Steinebrück.
4. Les abonnements de toute catégorie à utiliser au départ ou à destination de l'arrêt de Josheus doivent être taxés et libellés au départ ou à destination de Losheimergraben. Ils sont valables pour Housfeld et Hunsange (Monument et Chapelle).

Le Directeur du Service Commercial,

ANTOINE.

CENTRE DE ST-VITH.

Points d'arrêt "Autobus"	Points tarifés "C.F." correspondants.	Numéros désignant les arrêts tarifés.
M/LEBÉDY-GARE Konbijeun Séromont	Malmedy	5
CROIX DES AMERICAINS (1) Bagatelle et Café Elan	-	6
WAIMES-ÉGLISE ET GARE Steinbach	Waimes	7
CENNEVAL Croix de Sart	Ondenval	8
AM KREUZ (1) Ebertange Amblève-Poste Maison Heinen	-	10
MONTEBAU Route de Schwartzsven Café Hoffmann	Montensau	12
BORN-VILLAGE BORN-CALVAIRE Nieder-Emmels	Born-Village Born	14 16
ST-VITH (CENTRE, GARE ET AUX TILLEULS)	St Vith	18
Scierie Dairemont BREITPÉLÉ ET NEIDINGEN DREIHUTTEN (1) LOUYERSWEILER STEINEBRÜCK	Neidingen - Lousersweiler Steinebrück	20 22 24 26
Maison Thomas NEUNDORF-ÉGLISE (1) KROMBACH-ÉGLISE Geisten (Cabine) BRAUNLAUF-ÉGLISE MALDANGE-ÉGLISE Route d'Audrange Maison Schutz	- Krombach Weisten Haldange	28 30 32 34
BEHO-ÉGLISE CARRÉFOUR VERS DIEKIRCH (1) COUVY-GARE	Beho - Gouvy	36 38 40

(1) Point tarifé supplémentaire, prévu uniquement pour la taxation des billets en service intérieur des lignes d'autobus.

CENTRE DE WAIMES.

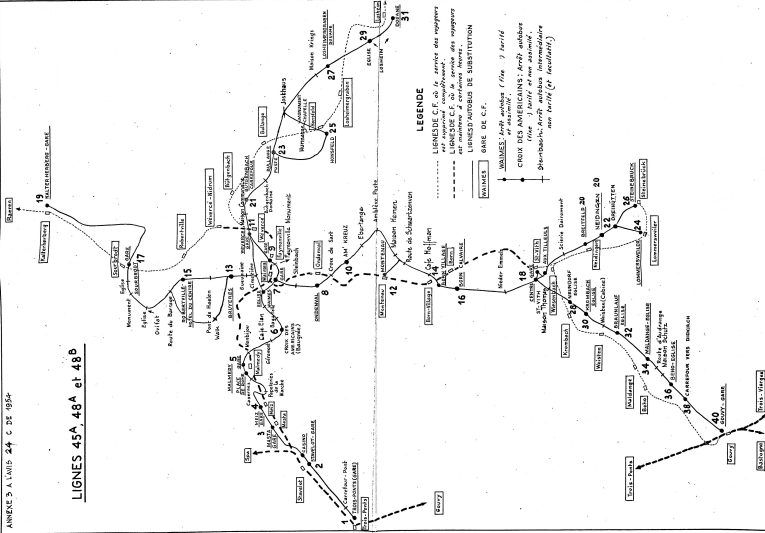
Points d'arrêt "Autobus"	Points tarifés "C.F." correspondants.	Numéros désignant les arrêts tarifés
TROIS-PORTS (GARE) Carrefour/Font	Trois-ports	1
STAVÉLOT-GARE ET CASINO	Stavelot	2
MESTA-GARE	Mesta	3
MOÏZ-GARE	Moiz	4
Papeteries de la Marche Malmedy-Casernes KALMBÉDY-PLACE DE HOWE et GARE Konbijeun Séromont	Malmedy	5
CROIX DES AMERICAINS (1) (Baugnée) Bagatelle Café Elan	-	6
WAIMES-ÉGLISE ET GARE	Waimes	7
Faymonville Monument FAYMONVILLE-GARE WEVERCÉ-GARE	Faymonville Wevercé	9 11
Waimes-Cinetière Guexsaine BRUYERES (2) Pont de Hælen	-	13
ROBERTVILLE-HOTEL DU CENTRE ET WALK(2) Route du Barrage Ovilf-Église Sourbrodt-Monument Sourbrodt-Église	Wevercé-Midrum Robertville	13 15
SOURBRODT-GARE (3) KALTERHERBERG-GARE (3)	Sourbrodt Kalterherberg	17 19
Butgenbach Maison Communale BUTGENBACH-CAFFÉFOUR Butgenbach-Domäne BULLANGE-POSTE HONSFELD	Butgenbach. Bullange Honsfeld	21 23 25
Hunnange Chapelle Hunnange Monument Josthaus Maison Krings	-	27
LOSHHEIMERGRABEN-DOUANE LOSHHEIM-ÉGLISE (1) LOSHHEIM-DOUANE	Losheimergraben - Losheim	27 29 31

(1) Point tarifé supplémentaire prévu uniquement pour la taxation des billets en service intérieur des lignes d'autobus.

(2) Point assimilé, sauf pour les relations avec Waimes, Wevercé, Butgenbach et les points situés au delà vers Losheim.

(3) Point assimilé, sauf pour les relations avec Waimes et Wevercé.

## LIGNES 45A, 48A et 48B



## LEGENDE

- ..... LIGNES DE C.F. où le service des voyageurs est assuré complètement.
- - - - - LIGNES DE C.F. où le service des voyageurs est maintenu à certaines heures.
- LIGNES D'AUTOBUS DE SUBSTITUTION
- GARE DE C.F.

WAINMES - Arrêt autobus (file ?) arrêt et départ.

CROIX DES AMERICAINS - Arrêt autobus (file ?) arrêt et non assis.

Stambach - Arrêt autobus intermédiaire non arrêt (et facultatif)